

Luxembourg, le 6 décembre 2019

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Finances :

*« Comme le soulève un communiqué de presse de l'Union luxembourgeoise de consommateurs de l'août dernier, certains citoyens redoutent une abolition de la monnaie liquide. En effet, un papier stratégique de la Commission européenne de 2017, dans lequel celle-ci préconiserait une telle abolition, est souvent cité dans ce contexte.*

*Parallèlement certains pays, comme l'Irlande ou la Finlande, ont décidé de ne plus mettre en circulation les pièces d'un et deux centimes d'euro, et ont adopté une réglementation obligeant les commerçants à arrondir leurs prix à cinq centimes d'euro.*

*Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Finances :*

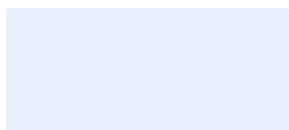
- Monsieur le Ministre est-il au courant de réflexions au niveau de l'Union européenne allant dans la direction d'une abolition de l'argent en espèces ?*
- Quelle est la position du Luxembourg à ce sujet ?*
- Monsieur le Ministre dispose-t-il d'informations quant au pourcentage de transactions commerciales se faisant moyennant de l'argent liquide ? Quel est le taux d'utilisation des différents moyens de paiement sans espèces ? Quelle a été l'évolution au fil des dernières années dans ce domaine ?*
- Quelle est la part de marché des différents opérateurs de services de paiement présents au Luxembourg ?*
- Combien d'États membres de l'Union européenne ont adopté un cadre réglementaire semblable à l'Irlande et la Finlande ?*
- Le Luxembourg est-il également prêt à se séparer des pièces d'un et deux centimes d'euro ? »*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

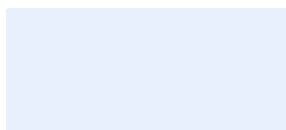
Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.



Gilles BAUM  
Député



Gusty GRAAS  
Député